www.asso-apal.fr

apal'

CONTACT ÉLEVAGE

Journal n°89 • Juillet 2022

STOCKAGE ET RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE : LES ÉLEVEURS S'ENGAGENT

PAGE 8 ET 9



ÉLEVEURS, ABATTEUR ET BOUCHERS SUR UN MÊME PLATEAU !

PAGE 10 ET 11





Des démarches environnementales au service de nos filières ?

ÉDITO

Stéphane PEULTIER
Président de l'APAL'

À l'heure où j'écris cet édito, les cours de la viande sont toujours à la hausse. Ce contexte est pour nous, éleveurs, une bonne incitation et un encouragement, à continuer notre métier.

Mais ne nous reposons pas sur nos lauriers et continuons à fournir les filières pour lesquelles nous nous sommes engagés. Toute l'énergie dépensée à les construire ne doit pas être perdue pendant cette période faste pour l'élevage. Nous travaillons à revaloriser les prix et nos partenaires jouent le jeu. Les démarches « Les Éleveurs du Grand Est », « Le Goût de la Proximité », Prim'herbe, Lidl… sont des débouchés sûrs et pérennes, nous devons les approvisionner.

Nous venons de mettre en place un partenariat avec Lidl pour la réduction des gaz à effet de serre et il faut se préparer à avoir d'autres propositions de ce type. S'engager dans une démarche bas carbone est une opportunité parce qu'elle permet d'améliorer ses pratiques tout en étant financé par des crédits carbone. C'est également une démarche qui valorise notre image.

La certification HVE est également une démarche que l'on se doit d'étudier car elle va nous ouvrir de nouveaux marchés et notamment ceux de la restauration collective.

Notre équipe technique est là pour vous renseigner et vous accompagner dans cette transition éco-responsable.

ACTUALITÉS

ALLIER NOS FORCES POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

ELVEAOP a été créé en début d'année 2022 par Elvea France. Cette nouvelle entité est reconnue par le ministère. L'objectif est de négocier au niveau national des contrats d'approvisionnement.



Jérôme Lebec, Directeur Général filière bœuf SVA, Yves Audot, responsable relation extérieure pour le groupe Agromousquetaire, Philippe Auger, Président Elvea France.

Elvea France est la structure nationale qui fédère les différentes associations de France dont l'APAL'. **Le premier contrat a été signé avec SVA Jean Rosé le 13 avril 2022 pour un approvisionnement national.**

TAUX DE TVA À 5,5%

Depuis le 1er janvier 2022, la loi de finance sur les taux de TVA a évolué. Désormais, les produits destinés à la consommation humaine relèvent du taux de 5,5% quelle que soit leur étape de production.

Ainsi, l'administration fiscale estime que **la vente d'animaux de boucherie et de charcuterie vivants pour la consommation humaine est soumise au taux réduit de 5,5%** (1 du A du nouvel article 278-0 bis du CGI).

La vente d'animaux reproducteurs reste avec un taux de TVA de 10 % !

RÉMUNÉRASCORE PRÉSENTÉ AUX ÉLUS

La FNB a associé l'APAL' à la réflexion. **Ce rémunérascore, établi sur le même principe que le Nutri-Score avec une note allant de A+ à F, a été présenté par l'enseigne Lidl à Julien Denormandie et Jean Castex.**



Bruno Dufayet, Président FNB, Michel Biero, Directeur marketing Lidl France, Stéphane Peultier, Président APAL', Guillaume Reix, chef de groupe viande.

La note A+ correspond à une rémunération basée sur les coûts de production. La note F correspond au prix moyen du marché. L'engagement est pris pour une instauration dans les rayons Lidl en septembre 2022.

« Le rémunérascore répond à deux grands enjeux pour les éleveurs : celui de la transparence, qui est la clé d'une meilleure répartition de la valeur au sein de notre filière et celui de la prise en compte du coût de production des éleveurs dans la construction du prix de leurs produits », a déclaré Bruno Dufayet, président de la FNB.



FORMATION IMMUNITÉ

Le 16 février à Réchicourt-le-Château, l'APAL' a organisé une formation sur l'immunité du troupeau ovin et la réalisation d'autopsies: éleveurs et étudiants ont apprécié la richesse des informations données par le vétérinaire Edwige Bornot.

Les échanges ont été nombreux et les participants ont visité l'exploitation de Mathieu Toussaint . Merci à lui pour son accueil. À renouveler !

CONTRACTUALISATION

• Vous trouverez toutes les informations concernant la contractualisation sur le site d'interbev :
> Outils et modèles de contrats
> Indicateurs de prix de marché et de coûts de production

https://www.interbev.fr/contractualisation

• Les éleveurs engagés dans la démarche LIDL ont reçu un contrat-cadre type à faire signer à leur commerçant et à nous retourner avec les volumes de vente prévus. Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu contactez-nous et nous vous le ferons parvenir au plus vite.

• Nous travaillons aussi avec nos autres partenaires pour rendre nos accords-cadres filière compatibles avec la loi égalim 2.

PROCHAIN CHALLENGE INTERLYCÉES



Après 2 années sans challenge interlycées, en raison des restrictions sanitaires, nous avons à cœur d'organiser l'édition 2022 le 29 septembre.

Ce challenge est destiné aux élèves de BTS agricole du Grand Est.

Il permet aux étudiants de découvrir le monde de l'élevage, les différents partenaires et plusieurs aspects techniques de l'élevage ovin et bovin comme l'alimentation ou le sanitaire.

Alliant théorie et pratique de manière ludique, les différents ateliers sont organisés tout au long de la journée.
Des prix et cadeaux sont remis aux 3 premiers élèves et 3 premières classes.

C'est l'EARL de la Fennecière à Robécourt (88) qui accueillera l'évènement.

Pour tous renseignements, inscription, contactez Alexandre Henry - 06.78.06.70.60

L'APAL' PRÉSENTE À L'UNIVERS DES FOURRAGÈRES !

C'est dans le cadre de notre partenariat avec Avenir Agro que le service technique de l'APAL' s'est rendu à la rencontre organisée par Avenir Agro sur la plateforme l'Univers des Fourragères le jeudi 19 mai dernier.

Pour cette seconde édition, l'objectif de cette journée était de réunir différents acteurs de la filière autour d'une plateforme d'essais visant à acquérir des données techniques quant à nos ressources fourragères et de donner de la référence technique aux éleveurs intéressés.

L'APAL' intervient comme un partenaire en bout de chaîne de la filière, afin de répondre à la question de la valorisation des animaux par rapport aux différentes exigences des cahiers des charges (absence de maïs dans les rations, % d'herbe minimum requis dans l'alimentation, autonomie alimentaire…).

La prochaine journée de visite aura lieu à l'automne 2022. Nous vous attendons nombreux à ce rendez-vous technique grandeur nature.

_ Pierre-Louis LEVIEUX

FOIRE AUX BŒUFS : RETOUR EN IMAGES



1ère participation d'un animal issu d'une exploitation en agriculture biologique : l'Earl des 2 censes.



Présence de France 3 pour un duplex lors de l'édition du 13h et un reportage pour l'édition du 19h.



Remise du prix de la boucherie traditionnelle à la boucherie « Cochon'ail ».



Remise des prix d'excellence dont 3 pour les labels rouge.



Les représentants politiques soutiennent le monde de l'élevage bovin par leur présence.
De gauche à droite : Jean Philippe Thomassin – *Président du concours*, José Schaff – *Eleveur*, Maurice Barbezant – *Maire de Laneuveville devant Bayon*, Clément Schaff – *Éleveur*, Jean François Husson – *Sénateur*, Stéphane Peultier – *Président APAL'*, Jérôme Klein – *Président de la communauté de communes du Saintois*, Dominique Potier – *Député Meurthe et Moselle.*



Une canne personnalisée pour remercier les membres du Jury.

PORTRAIT *Alexandre Henry*



Chef d'orchestre de la foire aux bœufs, Alexandre Henry, est chargé de mission depuis 18 ans à l'APAL'.

Ses principales missions concernent le suivi informatique, la gestion du Plan Sanitaire d'élevage, la responsabilité du service technique et l'organisation des différentes manifestations. Il est également, au sein de l'équipe administrative, le lien privilégié pour les relations extérieures.

« Travailler à l'APAL' c'est passionnant. On ne s'ennuie jamais, il y a de beaux projets et une équipe soudée. »

LES ÉLEVEURS DU GRAND EST NOTRE GAMME S'ÉTOFFE



Pour rappel, la marque « Les éleveurs du Grand Est », ce sont des produits hachés (vrac et steak) issus de charolaises. Nous valorisons des vaches avec un maître mot, meilleure rémunération de l'éleveur.

Pour gagner en parts de marché, le choix a été fait d'étoffer la gamme. Ainsi ce sont des hachés à 5 % de Matière Grasse et des merguez qui sont maintenant disponibles en rayon, en plus des hachés 12 % de Matière Grasse.

E.LECLERC DE S^{T} DIÉ DES VOSGES S'ENGAGE EN LGP



Le 22 février, c'est un nouveau supermarché qui adopte la filière LGP. E.Leclerc de St Dié des Vosges a choisi la race limousine pour approvisionner son rayon et ce sont 4 adhérents de l'APAL' qui fourniront ce magasin à raison de 3 bêtes par mois.

ANIMATIONS EN MAGASINS :

UNE OPPORTUNITÉ DE COMMUNICATION DIRECTE !

Depuis le mois de mars, ce sont 11 animations en magasins qui ont eu lieu. Réalisées par les éleveurs fournisseurs, elles sont une opportunité pour communiquer directement avec le consommateur, friand de proximité. Et dans le même temps c'est une façon de booster les ventes de viande.

Que ce soit pour le LGP, le LEGE ou les labels rouge les distributeurs apprécient ces opérations. Un grand merci aux éleveurs qui se sont organisés et ont accepté de participer à ces animations.

_ Céline CHAUDRON





Dates et lieux des animations	
Match Dombasle / M.	23/03/22
Inter. Montigny-le-Roi	02/04/22
Inter. Mirecourt	02/04/22
Inter. Champigny	02/04/22
Inter. Darney	02/04/22
Match Château-Salins	16/04/22
Leclerc Hauconcourt	16/04/22
Match Charleville	14/05/22
Inter. Dieuze	16/05/22
Match Reichshoffen	20/05/22
Match S^{t} Nicolas d. P.	20&21/05

BON À SAVOIR

Les animations sont indemnisées. Pour les éleveurs intéressés, des formations en communication seront prochainement organisées, avec l'appui d'interbev. Et pour améliorer la visibilité de nos marques lors des animations, des Roll-up ont été fabriqués.

Vous souhaitez faire partie des éleveurs communicants ? Manifestez-vous auprès de Céline Chaudron (06.08.48.71.40) ou Mélanie Thinus (07.55.60.29.54).

LA REDYBLACK EN BOUCHERIE A CONQUIS LES CONSOMMATEURS

À l'occasion des fêtes de Pâques, la Redyblack était au rayon boucherie de E.Leclerc à Dommartin-Les-Toul et Intermarché à Colmar.

Une belle opportunité pour les clients de ces 2 magasins de se régaler avec cette viande naturellement persillée et tendre.

Elle a reçu les compliments des bouchers et des consommateurs et les rayons ont été rapidement dévalisés.

La boucherie Intermarché de Colmar soutenue par les représentants de la race



De gauche à droite : Stéphane Peultier, *Président de l'APAL'* Vincent Stoll, *chef boucher d'Intermarché Colmar*, Benoît Carrez, *PDG Intermarché Colmar*, Laurent Rouyer, *Président de Bovinext.*



La relation client est primordiale pour implanter un nouveau produit. *Emmanuel Wilhelm, le Chef boucher du magasin E.Leclerc de Dommartin.*

Une mise en avant du produit a été travaillée par les chefs bouchers et leur équipe, appuyée par une affiche présentant cette nouvelle viande.



Côte de bœuf et Faux filet ultra-persillés.

_ Céline CHAUDRON





Contact Élevage
Juillet 2022

Directeur de la publication
Stéphane PEULTIER

Secrétaire de la rédaction
Céline CHAUDRON

Rédacteurs de ce numéro

Céline CHAUDRON
Simon GAILLARD
Samuel BONNET
Pierre-Louis LEVIEUX
Mathieu SCHNEIDER

Réalisation PUBUP

N° de dépôt légal : 741
ISSN 1154-6360

APAL'
1, Allée du Pré Ory
54425 PULNOY

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT LIDL

À Paris et en présence du ministre de l'agriculture, le contrat tripartite APAL'-Elivia-Lidl a été reconduit pour la 6ème année consécutive.



Ce contrat concerne des femelles limousines âgées de 21 mois à moins de 10 ans. Le poids est compris entre 330 et 420 kg de carcasse, engraissement 2,3 et classement supérieur à R=.

Les éleveurs engagés dans la démarche Lidl sont mis en avant sur les communications Lidl et en grand format **dans le métro Parisien** lors du salon de l'agriculture. Ils ont également participé à faire connaître la démarche en faisant déguster de la viande sur le stand Lidl.

Si vous êtes intéressés par cette filière, contactez Mélanie Thinus au 07.55.60.29.54.









LES AFFICHES AVEC LES ADHÉRENTS DE L'APAL' DANS LE MÉTRO PARISIEN !

BECHET
BÉTAIL & VIANDE DE NORMANDIE ET PAYS DE LOIRE

LE RESPECT
DE NOS ENGAGEMENTS

Tél. : 02 33 79 37 37
Fax : 02 33 79 37 38

Julien VUILLEMARD – 06 49 73 90 01
julienvuillemard57@gmail.com

Julien STEVAUX – 06 70 21 53 56
j.stevaux@ets-bechet.fr

Spécialiste achat et vente de reproducteurs toutes races
Achat permanent de tous bétails viande ainsi que de génisses pleines laitières



Un évènement organisé le 11 mai dernier, chez Audrey et Gilles DEPRUGNEY du GAEC DU MOUTIERS à Dommarie-Eulmont (54).

STOCKAGE ET RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE : LES ÉLEVEURS S'ENGAGENT

L'engagement de LIDL :

Ce 11 mai dernier, l'APAL' et LIDL ont signé un nouveau partenariat ; visant à soutenir financièrement les projets de réduction des gaz à effets de serre de 37 éleveurs (répartis sur 20 exploitations) de l'APAL' engagés dans des démarches bas-carbone.

Cette signature s'est faite en présence des éleveurs, ainsi que d'invités politiques tels que **Laurent Wendlinger**, Président de la commission agricole du Conseil Régional, **Barbara Thirion**, Présidente de la commission agricole du département 54, **M. Tirtaine** directeur de la DDT 54 ; et également d'autres invités tels qu'**Yves Le Roux**, enseignant chercheur à l'ENSAIA (Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires), **Philippe Goetghebeur** et **Fabien Potier** représentants de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, **Catherine Brocas**, responsable de projet carbone bovin et enfin de représentants de l'élevage, à l'instar de **Philippe Chotteau**, chef du département Economie à l'Idèle (Institut de l'élevage).

En s'engageant aux côtés de l'APAL' et de LIDL pour le maintien des surfaces enherbées sur leurs exploitations, permettant le stockage du carbone, les éleveurs évitent également l'émission de 16 000 tonnes de carbone pour une rémunération globale d'environ 600 000 € répartis entre les exploitations.

C'est l'association France CARBON Agri, représentée ce jour par **Catherine Brocas**, qui a permis la vente des crédits carbone à LIDL (à raison de 30 € par t de CO2 équivalent évitée/stockée). Dans le cadre de ce projet, l'APAL' est prestataire pour la réalisation des bilans carbone des exploitations, nécessaires à la mise en place des projets d'évolution des pratiques sur 5 ans.

Une journée riche d'échanges et de témoignages :

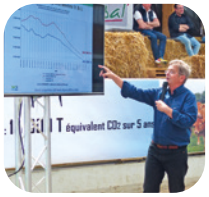
La journée a débuté par les présentations d'Yves Le Roux sur « Le Carbone comme porte d'entrée de la Transition pour nos Filières Agricoles et Alimentaires » et de Philippe CHOTTEAU sur « Marché porteur, charges en hausse, transition démographique, décapitalisation : des signaux contradictoires pour la viande bovine ».





Yves Le Roux évoque une transition nécessaire dans tous les secteurs d'activité notamment en termes de consommation d'énergie carbonée, y compris pour le secteur agricole et alimentaire. En réponse à cette transition, l'ensemble des scénaris proposés par les experts annonce une modification de la composition de l'assiette des Français.
Or, ce dernier insiste sur le fait que **cette transition ne doit pas être subie par les éleveurs, mais plutôt anticipée afin de promouvoir l'importance de la conservation de l'élevage** qui, en effet, permet de valoriser des espaces enherbés et des parcelles inexploitables pour les grandes cultures, afin de nourrir les populations par le biais des protéines animales.

L'établissement de cette signature s'inscrit dans la directive nationale de neutralisation des émissions de GES (gaz à effet de serre) anthropiques à l'horizon 2050. Le but de cette stratégie nationale est d'atteindre la compensation totale de l'ensemble des émissions de GES via le stockage de carbone dans des puits naturels gérés par l'homme, comme les prairies par exemple. Avec les 13 millions d'hectares de prairies entretenues par les agriculteurs français, l'élevage est aujourd'hui **un des seuls secteurs à pouvoir compenser ses émissions**. En effet, en plus d'un stock défini d'environ 80,4 t/ha de carbone contenu dans les sols de prairies permanentes, c'est en moyenne 570 kg de carbone/ha qui y sont stockés additionnellement chaque année.



De son côté, Philippe Chotteau précise que si certes le cheptel bovin est en décroissance, le marché de la viande, du steak haché notamment, est aujourd'hui porteur. Ceci indique que le changement d'alimentation présenté plus haut n'est, dans la plupart des cas, pas un arrêt de consommation de viande, mais reflète la transition qui s'opère dans le mode de consommation des Français.

À VOIR

Retrouvez la vidéo de cette actualité sur la page Facebook de l'APAL'

À VOIR

Retrouvez la vidéo « s'engager dans une démarche bas-carbone, comment ça marche » sur www.asso-apal.fr dans info > promo

Les consommateurs s'orientent de plus en plus vers des produits de qualité, locaux et s'inscrivant dans des démarches de diminution des empreintes carbone. Cette dernière donnée correspond tout à fait à la démarche de LIDL de racheter les crédits carbone des éleveurs locaux du Grand-Est, en faveur de la transition écologique.



S'en est suivie, une table ronde animée par Stéphane PEULTIER, Catherine Brocas et Michel Biero, en présence d'éleveurs engagés (représentants le **GAEC du Moutiers, l'EARL Mougenot, l'EARL du Val Meusien, Eric Chardel, l'EARL Guillaume et le GAEC du Viaduc**) dans le projet et des deux techniciens de l'APAL' Samuel Bonnet et Pierre-Louis Levieux.
Cette table ronde portait sur les actions mises en place par les éleveurs et sur leur motivation à entrer dans ces projets de réduction de leur empreinte carbone. Globalement, l'ensemble des éleveurs, conscients du rôle premier de l'élevage qui est de subvenir aux besoins de la population française s'intéressent à de nouvelles pratiques permettant de diminuer leur impact environnemental **tout en améliorant leurs performances techniques**.

Différents leviers engagés selon les systèmes d'exploitation :

Parmi les éleveurs engagés dans la démarche, plusieurs agriculteurs ont pris la parole à tour de rôle pour expliquer et argumenter l'impact d'un changement de pratiques sur leur exploitation.

Ainsi, chez Brice Mougenot, éleveur dans les Vosges, il s'agira d'implanter 5 ha de luzerne pour assurer l'autonomie alimentaire de l'exploitation, mais également d'avancer l'âge au premier vêlage de trois mois pour diminuer le nombre d'animaux improductifs.

Pour Eric Chardel, également éleveur dans les Vosges, il s'engagera à implanter des haies et à installer des panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments. Enfin, Julien Joly, éleveur en Haute-Marne implantera quant à lui 10 ha de prairies temporaires et autant de CIPAN, pour améliorer la fertilité du sol d'une part et le bilan fourrager d'autre part.

Les leviers choisis par les éleveurs pour réduire les émissions varient sensiblement selon la typologie du système d'exploitation et selon leur capacité à pouvoir travailler sur des leviers raisonnés et applicables dans le schéma général de l'exploitation.

- À ce jour, les services écosystémiques rendus par l'agriculture ne sont pas assez mis en avant. Façonneur de paysages, défenseur de la biodiversité, développeur de l'attractivité territoriale, producteur d'énergies verte, acteur du développement durable… autant de bénéfices qui reviennent exclusivement à nos éleveurs et poly-éleveurs.

- Les services immatériels peuvent enfin être valorisés et il faut se féliciter de l'engagement de notre partenaire LIDL dans cette démarche de progrès.

La fiche ci-dessous détaille les résultats de l'engagement des éleveurs avec LIDL en termes de conservation des surfaces enherbées.

Les 20 exploitations engagées représentent :

Prairies permanentes

2 217 hectares conservés sur 5 ans
34 hectares supplémentaires implantés

Prairies temporaires

291 hectares conservés sur 5 ans
25 hectares supplémentaires implantés

Linéaires de haies

27 km linéraires conservés sur 5 ans
1,3 km linéaire supplémentaires

Equivalent hectare de biodiversité



6012 eq. hectare de biodiversité entretenus

Habitats conservés pour les espèces locales
Ecosystèmes preservés

Sols protégés de l'érosion par le vent et par le ruisselement des eaux de pluies

Performances nourricières

Ces 20 exploitations couvrent les apports en protéines de **39 754** personnes
soit **38%** de la population de Nancy



Chaque éleveur engagé a reçu un panneau d'élevage à disposer dans son exploitation. L'idée est de valoriser, auprès du grand public l'action conjointe de l'élevage et de Lidl en faveur du climat.

_ Samuel BONNET & Pierre-Louis LEVIEUX, techniciens.



UNE JOURNÉE AUX COULEURS DE LA PROXIMITÉ

Éleveurs et bouchers se sont retrouvés dans un élevage de bovins de race Salers. Leur point commun ? Ils se sont embarqués dans la même aventure des filières de proximité.

« Le Goût de la Proximité » et « Les Éleveurs du Grand Est » ont été développées par l'APAL' pour permettre aux distributeurs qui le souhaitent de proposer aux consommateurs une viande locale et de qualité. Pour les éleveurs c'est la garantie d'un débouché rémunérateur et local.

Cette journée aura été une belle réussite : partage d'expériences, échanges de points de vues et convivialité ont permis de conforter le partenariat.

Pour chaque magasin présent, un des éleveurs fournisseurs a été nommé comme référent, il sera le contact privilégié du chef boucher.

Les magasins les plus impliqués dans nos marques par leurs volumes ont reçu une plaque de remerciements.

Chaque plaque a été remise par l'éleveur référent du magasin concerné.

MATCH PONT-À-MOUSSON
Meilleur volume en LGP Blonde d'Aquitaine



MATCH SAINT-NICOLAS-DE-PORT
Meilleur volume en LGP Limousin



MATCH CHÂTEAU SALINS
Meilleure progression



MATCH VILLERS-LES-NANCY
Meilleur volume en LGP Salers



MATCH THIONVILLE
Meilleure vente en LEGE au rayon traditionnel



L'éleveur référent, c'est quoi ?

Nous pensons que resserrer les liens entre bouchers et éleveurs consolide les partenariats de proximité.
Cela passe entre autres par la compréhension du travail du boucher par l'éleveur et la compréhension du travail de l'éleveur par le boucher. Cette journée permettait un premier contact, puis pourront s'en suivre des visites d'exploitations et des rencontres en magasins.



Une dégustation, à l'aveugle, de viande bovine de différentes races a facilité les échanges entre les participants

Témoignage
KEVIN HARLE *éleveur à Hilbesheim (57)*



Les démarches de proximité (LGP et LEGE) nous apportent une plus-value, on est payé au-dessus du cours. C'est aussi une sécurité, on sait combien on va être payé. On peut alors investir pour adapter notre production et pour les banques ce débouché sûr c'est une garantie.

Cette journée permet de rencontrer les bouchers et les directeurs de magasins. On se rend compte des problèmes et des attentes qu'ils ont. On peut alors modifier notre production, par exemple produire des animaux plus ou moins gras. On est tributaire de ceux qui nous achètent les animaux, alors il faut s'adapter.
Ces filières de proximité, c'est important, il faut qu'elles perdurent et que le prix soit ajusté aux cours des matières premières. Jusque-là les acheteurs ont joué le jeu. Que ça continue ainsi !

ÉLEVAGE

Source : https://hve-asso.com/la-hve

CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE)

LA PROMESSE D'UNE AGRICULTURE VERTUEUSE

La promesse de la Haute Valeur Environnementale, c'est une agriculture :

- Qui intègre et développe la biodiversité dans la conduite de l'exploitation,
- Qui limite au maximum les intrants (phyto, engrais, énergie, aliments extérieurs, etc.). Pour une agriculture à la fois autonome et peu dégradante pour les sols, l'eau, l'air.

Les exploitations de Haute Valeur Environnementale s'appuient sur les principes de l'agro-écologie :

- **Elles conçoivent des systèmes de production** qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes (Fertilité des sols, faune protectrice des cultures, couverts végétaux favorisant la vie des sols, prairies permanentes, etc.).
- **Elles assurent une production agricole** tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation du recours aux intrants, préservation de la ressource en eau).
- **Elles utilisent les éléments naturels** comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement (Couverts végétaux « Engrais verts », agroforesterie).
- **Elles favorisent de la diversité dans les systèmes de production** et restaurent une mosaïque paysagère diversifiée (diversification des cultures, rotations, implantation d'infrastructures agro-écologiques…).

Trois niveaux graduels permettent d'avancer étape par étape :

- **niveau 1 :** Le respect des pratiques essentielles de la réglementation environnementale.
- **niveau 2 :** L'adoption de techniques à faible impact environnemental.
- **niveau 3 :** la mesure de seuils de performance environnementale en matière de biodiversité et de faible dépendance aux intrants.

Contactez Pierre-Louis LEVIEUX 06.76.98.67.15 ou Elise PAVAN 06.70.79.51.72 pour toutes demandes.

NOS AUTRES SERVICES

EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Cahier d'épandage, plan de fumure, enregistrement des traitements phytosanitaires
Version mobile possible

Plan d'épandage

EN MATIERE DE SECURITE AU TRAVAIL

Accompagnement à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques et aux mises à jour annuelles

Contrôle technique des engins de levage

Contactez Elise PAVAN au 06.70.79.51.72

REVALORISATION DES PRIX

LES NÉGOCIATIONS SONT NÉCESSAIRES

Avec les fortes augmentations des prix entrée abattoir de ces 12 derniers mois, nous avons travaillé pour être le plus réactif possible dans les revalorisations de prix de nos filières. Les tarifs de nos filières ne sont pas automatiquement liés à la variation des cours. Ainsi à chaque augmentation des cours, c'est un travail de négociations complexes qui a été mené. Pour faciliter les négociations nous avons besoin de pouvoir garantir à nos partenaires un approvisionnement régulier.

Certains éleveurs ou commerçants pourraient être tentés de détourner les animaux des filières lorsque le prix devient « moins intéressant ». Même si c'est une chose qui peut paraître compréhensible, il est important de garder en mémoire les périodes, beaucoup plus longues, ou le prix était largement avantageux. Un grand merci à ceux qui jouent le jeu quoi qu'il arrive.

À ce jour, toutes les augmentations demandées ont été validées par nos différents partenaires. Ils ont tous conscience qu'ils doivent soutenir l'élevage pour continuer leur activité.

Historique de revalorisation des prix par filières

Le prix au kg de carcasse pour la filière LIDL est passé de 4,70 € en R= et 4,80 € en R+ en mars 2017 à 5,60 € en juin 2022.

Le prix au kg de carcasse pour la filière LEGE est passé de 4,40 € en janvier 2021 à 5,40 € en juin 2022.

Le prix au kg de carcasse pour la filière LGP Match, est passé en charolaise de 4,40€/kg de carcasse en janvier 2020 à 5,40 €/kg de carcasse en juin 2022, en limousine de 4,60 à 5,55, en blonde d'Aquitaine de 4,90 à 5,75 et en salers de 4,20 à 5,30.

Le prix au kg de carcasse pour la filière LGP Leclerc était depuis janvier 2019 basé sur la cotation FAM avec une plus-value variable, en janvier 2022 la plus-value est devenue fixe, à savoir +0.60€ en génisse et +0.40€ en vache.

Le prix au kg de carcasse pour la filière Prim'herbe est passé de 4,40€ en décembre 2019 à 5,40 € en juin 2022.

NB : *Les prix indiqués = prix entrée abattoir.*

_ Mathieu Schneider

L'AGRICULTURE EST MULTIPLE



SA BANQUE RESTE UNIQUE.

Vous choisissez de produire en bio ? Financement, assurance, encaissement, vente directe en ligne... Le Crédit Agricole vous accompagne à chaque étape.

Offres réservées aux professionnels et soumises à conditions. Renseignez-vous sur la disponibilité et les conditions de ces offres dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de financement par votre Caisse régionale de Crédit Agricole prêteur. Contrats d'assurances assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard – 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale

* Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs.
L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.
** Accès gratuit et illimité pour les particuliers, hors coût de communication variable selon opérateur.
Éditée par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable. Agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ.
Siège social : 56/58 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX. - com3052 - 02-22

100% HUMAIN
100% DIGITAL

Ma banque Application

www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

LORRAINE

PRODUCTION FOURRAGÈRE 2022 : BILAN DE LA 1ÈRE COUPE, QUE RETENIR ?

… Pour la troisième année consécutive, l'APAL' continue le suivi de sa plateforme de Flin (54) pour vérifier les critères de durabilité et de productivité des différents mélanges multi-espèces choisis et d'apporter des références chiffrées près de chez vous. L'heure de dresser le bilan de la première coupe est arrivée…

RETOUR SUR LA PLATEFORME SITUÉE EN MEURTHE-ET-MOSELLE (FLIN)

TYPE DE SOL : ARGILO-LIMONEUX

PRÉCÉDENT CULTURAL : MAÏS ENSILAGE

IMPLANTATION :
COMBINÉ DE SEMIS
AU 8 AVRIL 2020
AVEC PASSAGE D'UN ROULEAU
JUSTE APRÈS

	Rendement 1ère coupe *(06 mai 2022)* en T MS/ha	Rendement 1ère coupe *(22 mai 2021)* en T MS/ha	Écart de rendement par rapport à n-1
Mélange suisse 2 ans (Ray-Grass-Trèfles)	**4,45**	**5,12**	**-0,67**
Mélange suisse 2 ans (Ray-Grass et forte proportion de trèfles)	**4,87**	**4,87**	**=**
Mélange suisse 3 ans (Base Luzerne)	**5,47**	**4,96**	**+0,51**
Mélange suisse 3 ans (Base Ray-Grass)	**4,55**	**4,55**	**=**
Mélange suisse 5 ans (Multi-espèces)	**4,60**	**4,21**	**+0,39**
Mélange suisse 5 ans (Multi-espèces enrichi en légumineuses)	**4,77**	**4,20**	**+0,57**
Luzerne inoculée 3 ans	**4,80**	**4,28**	**+0,52**
Mélange de trèfles 3 ans	**4,70**	**4,25**	**+0,45**

ANNÉE 2020 :
implantation + coupe de nettoyage et pâturage par les vaches allaitantes en automne

ANNÉE 2021 :
système d'exploitation en fauche exclusivement avec 3 coupes réalisées sur l'année

FERTILISATION 5 MARS 2022 :
450 kg d'un engrais type 0-15-30 et 100 kg d'urée soit 46 u d'N, 68 u de P et 135 u de K.

Les résultats présentés dans le tableau à gauche sont construits, suite à une moyenne de plusieurs pesées sur chaque modalité et une analyse de chaque fourrage prélevé, pour en obtenir le % de MS et en déduire le rendement obtenu.

COMMENTAIRES

• **La récolte** de la première coupe de fourrage a eu lieu plus précocement que l'année passée. En effet, la douceur observée en Février a permis un redémarrage plus rapide des différentes modalités d'essais. Néanmoins le froid enregistré en Mars/Avril a créé un stress conduisant les espèces à monter à épiaison rapidement (pour la partie graminées notamment). Ainsi, pour ne perdre en valeur, il a fallu avancer la date de récolte.

• **On remarque** une amélioration au niveau du rendement pour les légumineuses pures ou en mélange. Outre une quantité de fourrage relativement importante, c'est également la partie qualitative qu'il faut prendre en considération, surtout dans un contexte de volatilisation des aliments achetés tel que nous le connaissons actuellement.

• **Le mélange** de Ray-Grass-trèfle courte durée est un peu moins productif que lors de la dernière campagne. En effet, ce dernier a une durée d'exploitation de deux ans et d'un point de vue technique, il pourrait être opportun d'implanter un maïs pour ne pas perdre en productivité sur l'année.

• **Les mélanges** longue durée expriment à présent tout leur potentiel de production, suite à une implantation réussie et une fertilisation soignée permettant d'obtenir un mélange d'espèces productif et pérenne.

RETOUR EN IMAGES



Mélange de trèfles



Luzerne inoculée



Mélange de suisse 3 ans base luzerne

_ Pierre-Louis LEVIEUX & Samuel BONNET

PRÉPARATION AU VÊLAGE EN ÉLEVAGE BOVIN ALLAITANT : PILOTER VOTRE TROUPEAU AVEC LA NEC *(NOTE D'ÉTAT CORPOREL)*

La principale perte économique en élevage bovin allaitant provient des veaux mort-nés dus principalement à des problèmes au vêlage. Ainsi, une bonne gestion de la préparation au vêlage est capitale pour la rentabilité et la durabilité d'une exploitation allaitante. Pour piloter la préparation au vêlage en élevage allaitant, le principal outil est la surveillance de la NEC des animaux.

La génétique du troupeau est aussi un paramètre important pour les vêlages. Ce point-ci ne sera pas abordé en détail dans cet article mais il est évident que le choix du taureau et la sélection des génisses sont fondamentaux pour la prévention des dystocies. Outre le stress qu'engendrent des dystocies, on estime le coût d'un vêlage légèrement assisté à 120 € et un vêlage sévèrement dystocique à 400 €.

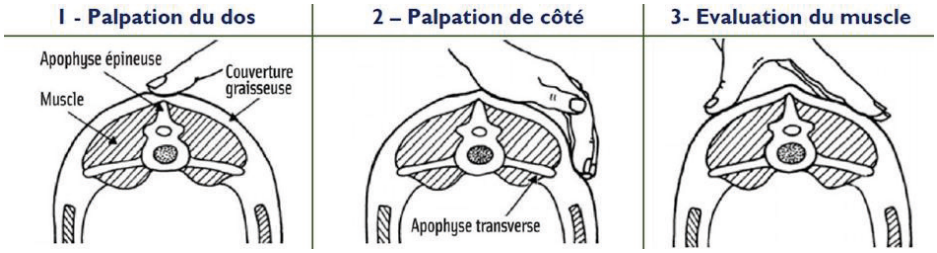
La seconde perte économique correspond à la présence de vache non gestante effectuant un cycle annuel sans produire de veau. Le 1er facteur de reprise de cyclicité en élevage allaitant correspond au bon état des animaux évalué par la note d'état corporel.

Pour limiter les dystocies (anomalies au vêlage) et avoir une bonne reproduction dans le troupeau, les objectifs de NEC avant vêlage sont de 6 pour les génisses et de 5 pour les multipares. Ainsi une observation des bovins, 2 à 3 mois avant vêlage, permet d'anticiper et de réajuster la ration pour permettre d'atteindre l'objectif de NEC. En cas de difficulté pour obtenir cette NEC, un effet flushing est possible de 3 semaines avant la mise-bas jusqu'à 3 semaines après le part (120 % des besoins ou + 2 UF/ jour). Pour les vêlages d'hiver, Une erreur fréquemment rencontrée sur le terrain est la rentrée tardive des vaches au pâturage. En effet, cette gestion peut engendrer une NEC dégradée avec toutes les conséquences explicitées et une augmentation du coût alimentaire au bâtiment pour remettre en état les animaux.

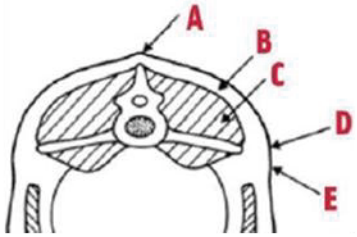
Avant de réaliser des rations calculées, parfois sans analyse de fourrages, il est premièrement important de réfléchir à une gestion des animaux par lot. En effet, il est évident qu'on ne nourrit pas une vache suitée et une vache tarie de la même manière. Ainsi, une gestion de l'alimentation simple et économique passe par des vêlages le plus groupés possibles.

	NEC = 2	NEC = 2,5	NEC = 3	NEC = 3,5
Processus épineux	Légèrement visibles	Invisibles	Invisibles	invisibles
Nombre de côtes visibles	3 à 5	1 à 2	0	0
Dépôts graisseux sur le fanon et les flancs	Non	Non	Modérés	Importantes
Visibilité de l'ilium et ischium	Oui	Oui	Oui	Limite

PRÉPARATION À L'AGNELAGE : AUSSI UNE HISTOIRE DE NEC



Objectif 2 mois avant agnelage :
NEC = 3 / 5



Apprécier l'état corporel d'une quinzaine de femelles en milieu de gestation par lot permet de piloter la préparation à l'agnelage. Une NEC de 3/5 est l'objectif 2 mois avant agnelage pour avoir également cette note au moment de l'agnelage.

Une NEC insuffisante chez les brebis (2/5) représente un risque de mortalité de 28 % en plus chez les agneaux entre 0 et 2 jours. De plus, il est important d'ajuster la nutrition dès le second mois de gestation pour les catégories d'animaux suivantes : NEC des futures mères insuffisante, primipare en croissance, gestation multiple, haute productivité (3 agnelages en 2 ans), Température ambiante froide.

Légende :

A : légères ondulations souples au niveau des apophyses épineuses
B : couverture graisseuse modérée
C : muscles pleins
D : bonne couverture des apophyses transverses
E : pointes osseuses des apophyses transverses distingables par une forte pression

Simon Gaillard

RÉGLEMENTATION ET QUALITÉ

charte des bonnes pratiques d'élevage

LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE (CBPE) FAIT PEAU NEUVE !

Une nouvelle version est en application et l'équipe de techniciennes qualité de l'APAL' est formée.
Pour rappel, et depuis plus d'un an, la CBPE est un dispositif réalisé uniquement en troupeau laitier. En élevage allaitant, elle n'existe plus.

En quoi consiste cette nouvelle version ?

Elle s'articule autour de 7 chapitres : traçabilités, santé, alimentation des animaux, hygiène de la production du lait, durabilité sociale, environnement et bien-être animal.
L'évolution majeure concerne l'évaluation du bien-être animal.

« Depuis toujours, le bien-être animal fait partie du métier d'éleveur. Sans le nommer, sans le définir, l'éleveur par ses gestes, ses pratiques et ses observations est soucieux, au quotidien, du confort et de la santé de son troupeau. C'est sa responsabilité et l'assurance d'une production laitière de qualité. Ancrée dans le socle de la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, depuis 2020, la filière laitière évalue le bien-être des troupeaux laitiers.
Les indicateurs retenus sont autant que possible centrés sur l'animal et en cohérence avec l'efficacité technico-économique des fermes laitières. Ils répondent aux 11 principes définis par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et aux 5 libertés fondamentales de l'animal.
Utilisables dans tous les élevages laitiers, les indicateurs sont issus d'une démarche scientifique et technique Welfare Quality® qui a été construite par un consortium de chercheurs européens. Les indicateurs utilisés pour l'évaluation prennent en compte le travail quotidien des éleveurs : état corporel, boiterie, mammite, couchage… »

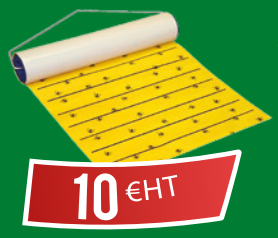
En pratique :

Votre technicienne réalisera désormais un audit plus complet. Prévoyez donc un peu plus de temps à consacrer à ce rendez-vous.

Un outil informatique a été développé au niveau national, votre CBPE sera donc automatiquement et immédiatement enregistrée sur l'outil national. Un compte rendu sera accessible dans votre espace adhérent du site internet de l'APAL'.

LUTTER CONTRE LES MOUCHES





ROULEAU ATTRAPE-MOUCHES

RÉF : LNI001

- les insectes sont attirés par le papier et restent englués *(le nouvel imprimé sur le papier jaune intensifie l'efficacité du rouleau, en incitant les mouches à s'y poser).*
- simple - propre - 100 % efficace avec appât 40 % plus efficace



MAGGOTS

Dose pour 10 m² : 250 gr / 4 à 10 L d'eau tiède

Larvicide en granulés pour lutter contre les mouches dans les locaux d'élevage. Epandage à sec ou en dilution pour pulvériser.

Contactez votre technico-commercial de l'APAL' ou directement au 03 83 29 91 91

batt économie agricole

batt segenest économie agricole

GRAND-EST

Nancy | Neufchâteau | Dombasle | Verdun | Vittel
Custines | Jarny | Epinal | Longwy | Metz | Bruyères



PARIS | GRENOBLE | LUXEMBOURG

accompagne depuis 50 ans les entreprises dans les métiers de l'expertise-comptable, de l'audit et du conseil

Les 23 associés, épaulés par 330 collaborateurs disposent d'une expertise particulière dans le secteur agricole.

RETROUVEZ-NOUS EN 2022

- **DU 12 AU 16 SEPTEMBRE**
La Route du Poisson - compétition sportive de chevaux de trait entre Boulogne-sur-Mer et Paris
- **DU 26 AU 28 OCTOBRE**
Salon agricole Agrimax à Metz

www.batt.eu

Membre de l'association internationale INTEGRA

CAP SUR L'AGRICULTURE DURABLE



FINANCEMENT AGRILISMAT GREEN

+X

Vous souhaitez financer vos investissements* liés à la transition agroécologique et aux aléas climatiques ?

Avec **Agrilismat Green,** vous pouvez bénéficier d'un taux préférentiel pour financer l'achat de vos machines agricoles**.

Contactez un conseiller Banque Populaire pour optimiser vos financements.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Green : vert. * Offre valable jusqu'au 31/03/2023. Sous réserve d'acception du dossier par Banque Populaire. ** Les listes de matériels éligibles sont répertoriées en annexe des deux décrets relatifs au plan de relance Décision n°INTV-SANAEI-2020-67 relative à la mise en œuvre d'une programme d'aide aux investissements en exploitations pour la protection contre les aléas climatiques. Décision n°INTV-SANAEI-2020-68 relative à la mise en œuvre d'un programme d'aide aux investissements en exploitations pour la réduction des intrants.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127. © Photo : iStock.